

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

**Proposition à la
CCPM de désignation
de représentants au
sein du SIRMOTOM**

N° D_45_2026 (Direction Générale des Services)

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars à 19 heures 04, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 21 mars deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire, Mme BENADDA-SAHRIDJ, M. BOURDY, Mme CAMACHO, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme DOURET, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. VILLEMEN, Mme YANGO LONGUET, M. BAROUKH, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, Mme DOIGNON, M. VATONNE, Mme DJILLALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : M. ESPARRAGA représenté par M. DURAND BANCEL, Mme LEROY représentée par M. ASFAUX.

Secrétaire de séance : M. MALONGA.



La ville de Montereau-Fault-Yonne est membre de la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) laquelle désignera en conseil communautaire des représentants au sein d'organismes extérieurs.

La ville de Montereau-Fault-Yonne propose à la CCPM de désigner les représentants titulaires et suppléants au sein du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le traitement des ordures ménagères (SIRMOTOM).

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITÉ :

➤ **DE PROPOSER** à la CCPM de désigner comme représentants au sein du SIRMOTOM :

▪ Titulaires

- M. Sofiane REGUIG
- M. Ertan BELEK

▪ Suppléants

- Mme Mélanie MAIROT
- M. Eren CELIK

DATE
D'AFFICHAGE

30 mars 2026

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

33

votants

35



Pour extrait conforme,
Le Maire,


James CHERON